

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

la laïcité est-elle
une religion ? (p. 4)

la vérité sur les immigrés



M 2242 - 404 - 7 F DU 9 MAI AU 22 MAI 1984 - 14ème année - N° 404 - 7 F

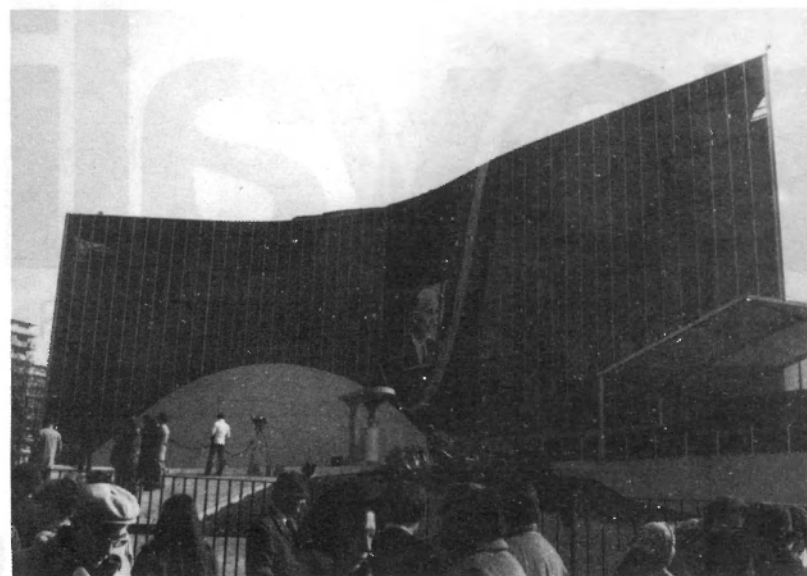
ce n'était que des hommes...

Philippe Robrieux vient de publier le tome IV de son « Histoire intérieure du parti communiste », nous avons demandé à Roger Pannequin de nous parler de ce livre composé de biographies et de références constituant un irremplaçable Dictionnaire du communisme.

Dans les trois premiers tomes de son « Histoire intérieure du parti communiste », Philippe Robrieux nous avait montré combien les grandes périodes de l'évolution du mouvement communiste en France se déterminaient par rapport aux problèmes posés dans le mouvement international. Cette succession de grandes fresques qu'il nous avait peintes ne négligeait pourtant pas une histoire par thèmes chevauchant les périodes chronologiques. Son quatrième tome s'intéresse de plus près aux hommes qui firent cette histoire. A peine publié, ce tome IV a soulevé des polémiques venues surtout d'historiens, donc de spécialistes qu'un vulgaire lecteur ne suit pas longtemps sur leur terrain. L'Histoire peut-elle traiter le contemporain ? Michelet, ruiné par Bonaparte puis précepteur de princesses royales, pouvait-il traiter sans passion la Révolution française ? Lissagaray pouvait-il écrire sans passion l'histoire de la Commune de Paris ? Et sans passion, Pierre Broué aurait-il pu nous donner « Le parti bolchevique », la seule véritable histoire du P.C. de l'URSS ?

Dans un avant propos relativement court Robrieux rappelle les conditions de ses recherches minutieuses, d'autant plus difficiles que

les témoins directs ne livrent souvent de leurs souvenirs que la part qui ne gênera pas l'image qu'ils veulent laisser d'eux-mêmes. A l'historien de recouper, de comparer, de contredire, en ayant recours à une confrontation d'hypothèses antagonistes. Cette partie du livre est certes importante, mais la passion de Robrieux, c'est le rôle des hommes dans l'Histoire. Le cœur de l'ouvrage est constitué par 520 pages d'un dictionnaire biographique et par 310 pages d'une chronologie qui couvre 63 ans. Dans la partie « dictionnaire » resurgissent sous nos yeux tous les militants qui apparurent dans les trois tomes précédents. Plus de déroulement des périodes successives, plus de passage d'un thème à un autre : voici les hommes qui ont fait le mouvement, que leur rôle fût fondamental, historique, ou beaucoup plus humble. Comme si après avoir couru, débattu, changé d'avis, connu la prison, subi la torture, ou condamné leurs frères, tous ces hommes et toutes ces femmes qui pour la plupart n'avaient jamais pu se rencontrer d'une décennie à l'autre se trouvaient brusquement rassemblés, hors de l'espace et hors du temps, dans une immense salle de « la grange aux belles », dans une surnaturelle « Mutu », face à leurs rêves, à leurs révoltes,



L'immeuble du PCF lors de l'enterrement de Waldeck Rochet

à leurs querelles, à leurs déchirements, face en un mot à leur folie collective. L'ordre alphabétique fait se succéder Maxime Gremetz, Fernand Grenier, Che Guevara, Georges Guingoin, après le minable et l'obtus, les deux sublimes. Et voici l'exceptionnel Boris Souvarine encadré de deux sbires : Souslov et Staline I Du plus irréprochable jusqu'au plus coupable, du plus adulé jusqu'au plus incompris, de Thorez à Doriot, les hommes prennent ici leur véritable dimension. Le rappel bref des événements auxquels ils participèrent, des décisions qu'ils prirent, de leur courage comme de leurs abandons donne un nouvel éclairage aux événements exposés dans les trois tomes précédents... Et bien oui, ce n'étaient que des hommes... cependant, toutes les notices biographiques ne peuvent être d'une même rigueur. Pour beaucoup d'entre elles, des zones d'ombre demeurent, simplement parce que l'activité communiste n'a jamais été tout à fait publique. Dans bien des cas, le chercheur est amené à se poser des questions. Elles sont d'autant plus troublantes que les événements sont proches. Si des questions se sont posées autrefois à propos de Dimitrov ou de Florimond Bonte, les connaissances acquises les ont réglées depuis longtemps. Mais des questions se posent encore à propos de Frédéric Joliot ou de Doumeng, comme à propos d'Harry Robinson ou de Trepper, et elles ne sont pas sur le point d'être réglées. L'historien ne peut plus dès lors que suggérer des directions de recherche. C'est ce que fait Robrieux. Il estime qu'évoquer différentes hypothèses n'interdit pas d'indiquer laquelle on préfère, et certaines de ses questions sont posées de telle façon que des journa-

listes les ont reproduites comme des affirmations déclenchant des controverses publiques. Nous retrouvons ici les éléments qui ont servi de support aux querelles des historiens autour de ce livre. L'acuité du débat à propos du dictionnaire biographique ne doit pas estomper l'importance de la chronologie qui couvre la période de 1920 à novembre 1983. Cette partie considérable du travail est un excellent résumé-guide qui renvoie à la lecture des tomes précédents et qui apporte en même temps des éléments d'appréciation puisés pour chaque période dans la vie publique ambiante. Ainsi défilent tous les congrès communistes de 1920 à nos jours, dans ce formidable ballet tragique d'hommes qui accèdent aux responsabilités premières puis en sont chassés par le même noyau de dirigeants inamovibles. On peut regretter que l'auteur ne donne la composition de la Commission Centrale de Contrôle Politique qu'avant 1950 et après 1964. Entre ces deux dates, de grands procès furent conduits, tous instruits par cette commission d'inquisiteurs au service exclusif du secrétaire général.

L'ouvrage s'achève par une bibliographie abondante classée en 70 pages et qui servira non seulement aux chercheurs mais aussi aux curieux. L'historien Stéphane Courtois écrivit dans « L'Express » que « Le « Robrieux » est appelé à devenir pour de longues années l'ouvrage de référence ». C'est sans doute vrai.

Roger PANNEQUIN

Philippe Robrieux - Histoire intérieure du Parti communiste - tome IV. Prix franco : 199 F.

Offre exceptionnelle : les 4 tomes prix franco (en paquet recommandé) 465 F au lieu de 548 F.

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part.**

Nom

Prénom

Année de naissance Profession ou études

Adresse

.....

.....

désire recevoir **sans engagement de ma part** une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :
« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

la gauche, le socialisme... dur, dur.

Qu'est-ce que la gauche ? On ne peut pas la réduire à sa tradition idéologique la plus sectaire, et pourtant on se demande si la gauche pourrait survivre au naufrage de cette tradition, faute de tout effort de réflexion...

La crise de la pensée de gauche ne date pas d'hier.

Mai 68 fut pour elle un coup terrible qui n'a eu d'équivalent que la victoire électorale de 1981. Depuis lors il faut bien dire que plus rien ne tient, sauf à se retrancher comme le P.C. dans une orthodoxie butée ou dans un franc pragmatisme de bon aloi s'il se veut d'intérêt national. Faut-il faire le compte ? L'économie socialiste, à l'heure de la rigueur et des restructurations, ce serait donc la louange de la libre entreprise et des grands équilibres. La politique étrangère, ce serait le gaullisme dans les grandes lignes. Les institutions, n'en parlons pas, c'est l'adoption sans complexe de la Vème République. La politique scolaire... là ça grince un peu. Mais le projet Savary ressemble très fort à une législation Debré contrainte de s'accorder avec la décentralisation. Intégrationniste ? Certes, mais le système Debré l'était aussi... Au bout du compte, que devient la gauche, que devient sa culture dans tout cela ? A force d'être bousculée, écrabouillée, elle finit par regimber.

Qu'est-ce que la gauche ? On finit par se le demander. Le plus simple est évidemment de se référer à une tradition, peut-être à une confluence de traditions. Mais si l'on mène l'enquête avec quelque attention, on s'expose à certaines déconvenues. Un ami devenu royaliste depuis lors, fréquentait, il n'y a pas si longtemps les sections du P.S. Il me racontait qu'en 1981 encore, une bibliographie des bons auteurs socialistes était distribuée sous l'autorité de Lionel Jospin, responsable de la formation. Savez-vous quels auteurs étaient ainsi impérativement conseillés à la lecture des cadres et des militants. En 1981 ! Marx, Lénine, Rosa Luxembourg, Mao, etc. Oui nous en étions là. Il faut bien dire qu'en dehors de la deuxième gauche, pièce rapportée

chose que ce qu'elle fut, et persiste à être malgré tous les indicateurs du temps et le terrible anachronisme de son idéologie.

Jean Poperen a publié, il y a quelques jours, dans le journal

ment au totalitarisme moderne. Une pensée, le rationalisme des Lumières. Une éthique, la laïcité. Voilà tout le crédo socialiste résumé, celui qui revient brusquement en force, de façon assez dérisoire et comique, sans avoir peur d'aucun ridicule. Qui aurait pu prédire il y a quelques années, que «L'Unité» pourrait faire sa une avec cette citation immortelle de Michel Boucharaïssas : «J'ose dire que la laïcité est le summum de la pensée humaine». Il faut tout de même le faire !

Dans ce numéro, long entretien avec le secrétaire général du CNAL dont il faut retenir ces propos qui dépassent de beaucoup le problème de l'école et indiquent assez quelle folie risque de s'emparer à nouveau d'un socialisme dans tous ses états : «Autant de bons apôtres se sont évertués à dire que la laïcité est un concept du XIXème siècle, autant dans le même temps est devenu totalement tabou la réflexion sur la religion, l'église, son devenir. Dès que vous émettez un propos sur la foi, sur son éthique, vous êtes montré du doigt avant d'avoir développé, votre propos. Est-ce normal ? Je proclame qu'il n'y a pas de gauche sans qu'elle porte en elle l'éthique de laïcité. Et j'accuse ceux qui, à gauche, ont vécu sur cette facilité sémantique consistant à dire que le problème était désuet, pour éviter d'en parler au fond.» Même si l'expression est approximative, le fond de la pensée est clair. Il s'agit d'ériger l'éthique laïque en point de vue absolu et régulateur de toute pensée, opinion, religion. C'est fou, c'est fondé sur une conception de la raison et de la science totalement périmée. Mais le P.S. s'y raccroche ou plus exactement y revient en force. C'est inquiétant. A moins qu'il ne s'agisse des derniers soubresauts d'une idéologie qui serait mourante...

La gauche peut-elle survivre au naufrage de sa tradition idéologique, la plus sectaire ? Certes ! Pour peu qu'elle soit autre chose, l'héritière de la générosité des combats ouvriers, la justice incarnée, la solidarité avec les pauvres. Il y a là de quoi rebondir pour une pensée politique, vers des tâches économiques, sociales, civilisatrices qui représentent décidément autre chose que le culte des archaïsmes et des sectarismes. L'épreuve du pouvoir est encore une chance pour la gauche. Une chance fragile, mais une chance tout de même.

G.L.



et encore aujourd'hui mal aimée, tenue en position marginale, il n'y a eu aucun effort de réflexion véritable au P.S. Jean-Marie Domenach, dans son dernier livre, en fait le constat, sans pouvoir être le moins du monde démenti.

Quant aux intellectuels, la gauche les a perdus irrévocablement au début des années soixante-dix. Max Gallo pouvait se lamenter dans les colonnes du «Monde» l'été dernier. Il aurait fallu y penser, il y a quinze ans. C'est trop tard, aujourd'hui. A moins que... la gauche devienne tout autre

du soir précité, des réflexions qui sont un modèle du genre. Elles sont un retour à l'archaïsme, délibéré, convaincu, indécrottable. L'ennemi désigné est moins la droite que cette gauche nouvelle, apostate et hyperdéviationniste qui représente sinon tout le mal, du moins la plus insidieuse menace pour l'intégrité de la tradition. La tradition de la gauche socialiste ? Un point de départ historique absolu : la Révolution française. De là, les offensives contre les historiens qui détruisent le mythe et le référent directe-

la laïcité est-elle une religion ?

Les manifestations laïques n'ont résolu aucun des problèmes de la gauche au pouvoir, malgré l'unanimité affichée mais qui ne convainc personne. Du reste nous ne pouvons pas comprendre que les partis de la coalition gouvernementale, les syndicats qui ont permis à ces partis d'accéder aux plus hautes responsabilités, n'aient rien de plus important et de plus urgent à faire que de s'attaquer aux écoles privées, quand la faillite économique menace... Mais les problèmes de la société réelle importent peu puisqu'il s'agit d'idéologies, dont Gérard Leclerc nous fait découvrir - à l'occasion d'un entretien accordé au «Monde» par Michel Bouchareissas - qu'elles resurgissent brusquement intactes de la part la plus contestable du XIXème siècle. Voici la suite de l'article commencé dans le N° 403 de «Royaliste».

Mais ce n'est pas terminé. La laïcité est bien une trop grande idée pour être limitée au seul terrain de l'école. C'est sur l'ensemble de la société civile qu'elle doit veiller, ne serait-ce que pour empêcher l'Eglise de «s'immiscer dans les affaires de la société civile». Diable ! Moi qui croyait que les Eglises et les différentes communautés spirituelles faisaient partie intégrante de cette société civile ! Si on comprend bien le secrétaire général du CNAL, il conviendrait de limiter singulièrement le temps de parole du pape et des évêques à la télévision : «*Le télépape et les télévêques, c'est un phénomène nouveau*», dit-il pour s'en inquiéter. Mais nous avons le droit aussi de nous inquiéter du non-dit d'une pareille inquisition, que l'on pourrait résumer ainsi : la société moderne doit être guidée

par un magistère spirituel laïque, celui qui refusant la neutralité par rapport aux valeurs assume le point de vue intellectuel le plus universel pour pouvoir être reconnu de tous !

Il faudrait être de mauvaise foi pour prétendre que ce langage est unanimement reçu à gauche. Regrettons pourtant que pour défendre l'école publique (admettons qu'elle ait été quelque peu vilipendée ces derniers temps) tous les partis et tous les syndicats de gauche se soient rangés derrière la bannière du CNAL. Décidément, il aura fallu l'épreuve du pouvoir, pour que soit entreprise la grande révision idéologique qui s'imposait dans tous les domaines, y compris le plus important et le plus décisif, le culturel. Car ce champ-là, où pourtant le Parti so-



cialiste prétendait détenir une supériorité écrasante par rapport à la droite, pourrait bien être celui où les mises au point les plus déchirantes restent à faire. Déchirantes parce qu'elles font appel à l'origine fondatrice.

Il importe de revenir en effet aux pères fondateurs de l'école laïque. Leur langage était tout à fait clair, leurs prétentions s'avouent sans fards. Dans le dernier ouvrage d'Emile Poulat qui concerne essentiellement la figure bien oubliée de Loisy, je relève un chapitre consacré «aux nouveaux christianismes et à la religion de «L'Humanité» qui est au cœur même de notre sujet. L'historien y cite notamment un texte de Ferdinand Buisson auquel Michel Bouchareissas aurait pu se référer : «*Un temps viendra sans doute où tous reconnaîtront que la substance même du fait religieux peut et doit être maintenue dans l'éducation morale purement naturelle et rationnelle... Nous ne parlerons donc ni de piété, ni de foi, ni de prière, ni de religion; nous en aurons la réalité sans en prendre le nom. Nous ne prononcerons même pas le mot Dieu, quoique notre enseignement soit plein des idées et des sentiments dont ce mot est le symbole. Mais il vaut mieux se priver résolument d'un symbole que de s'exposer à être mal compris et à fausser par là tout un plan d'éducation. L'école sans Dieu sera celle d'où sortira une forme supérieure de la foi en Dieu... En attendant que notre bon droit éclate, le meilleur moyen que nous ayons de le faire triompher, c'est de poursuivre l'œuvre de laïcité scolaire sans concession, sans restriction, et même sans l'apparence d'une improvisation verbale.*» Voilà bien le secret de tout.

La laïcité tout comme la république des pères fondateurs du XIXème siècle étaient avant tout des idées spirituelles et messianiques. Ils n'avaient pas peur de parler de religion nouvelle, celle de l'avenir, qui devrait se substituer aux croyances d'hier pour les assumer en les dépassant, conformément au développement de l'Esprit. Michel Bouchareissas et Jacques Pommatau, lorsqu'il tentent de donner un contenu à leur idéal, ne peuvent plus revenir à cette conception première qui, au cours du siècle a pu s'obscurcir sans jamais être totalement oubliée. Nos vieux instituteurs étaient d'abord des hommes de foi, ces hussards de la République, dont une présentation du testament de Jules Ferry tentait de révéler l'âme : «*qui étaient-ils ces primaires ? Simplement des hommes qui croyaient en l'homme, qui se détournant d'un Dieu toujours absent avaient reporté toute leur puissance de foi sur l'homme... pleins d'âme, dit Péguy et niant superbement en avoir une.*»

Ne serait-il pas grand temps de mettre tout cela au net, et de revoir en fin si la laïcité pourrait recouvrir une réalité pragmatique, dont le seul intérêt est de permettre la paix civile, en suscitant la légitime expression des différents courants de pensée et des confessions religieuses. Il y faudrait un nouvel effort de pensée qui répudiant les pétitions de principe et l'orgueil d'une supériorité conférant le droit de tout régenter, permettrait la saine émulation des esprits. Et enfin une organisation faisant droit au plus sain pluralisme.

Gérard LECLERC

Voir Emile Poulat «Critique et Mystique» Le Centurion.



au conseil des ministres

A l'heure des polémiques stériles sur l'école qui font se demander si l'on n'a pas affaire à la gauche la plus bête du monde, un conseil des ministres nous met un peu de baume au cœur : non ! nous n'avons pas eu tort d'appeler à voter pour François Mitterrand en 1981.

Le conseil des ministres du 25 avril a adopté deux décisions qui emportent l'adhésion entière de notre journal.

La première concerne le projet de loi renforçant les droits de la défense présenté par M. Badinter dont il faut saluer une fois de plus la constance dans la volonté de faire appliquer réellement les principes du droit français. Il s'agit de renforcer - on devrait dire **inventer** tant cette idée est contraire à la pratique judiciaire, policière et journalistique - le principe selon lequel tout accusé est présumé innocent. Une des conséquences pratiques des mesures préconisées par M. Badinter sera, espère-t-on, de limiter la durée de détention provisoire d'un inculpé avant son jugement. On verra donc, peut-être, moins souvent des coupables condamnés - dans les petites affaires - non en fonction de la gravité de leurs actes, mais en fonction de la durée de leur emprisonnement préalable au jugement. C'est ainsi que certains délinquants paient plus que d'autres en raison de quelque grippe administratif... situation qui heurte le bon sens, et surtout le sens de la justice, mais qui n'est pas rare. Il nous faudra revenir en profondeur sur le travail accompli depuis trois ans pour l'amélioration de la justice, même si ce travail reste bien discret et ne peut porter ses fruits que dans le long terme.

La seconde décision du conseil des ministres a été d'accepter le projet de loi présenté par Mme Georgina Dufoix instituant une «carte unique» de séjour et de travail pour les étrangers vivant en France. Examiné une première fois lors du conseil des ministres du 4 avril, ce projet vise à clarifier le statut des nombreux étrangers qui possèdent des titres de séjour et de travail distincts et portant sur des durées différentes. Il n'y aurait plus désormais que deux catégories de titres. La première concerne les étrangers venus pour une durée limitée (étudiants par

exemple) qui recevraient une carte de séjour d'un an avec éventuellement l'autorisation d'exercer une activité professionnelle. La seconde concerne les travailleurs étrangers en situation régulière entrés en France depuis au moins trois ans. D'une durée de dix ans renouvelable, le nouveau titre de séjour vise clairement à l'intégration des travailleurs étrangers installés durablement en France. Reconnaître que nombre d'immigrés entrant dans cette catégorie sont en fait des Français de demain n'est pas chose facile pour des responsables politiques, mais comment ne pas le voir ? Par son unicité le nouveau titre de séjour fera disparaître bien des situations embrouillées et injustes. Le communiqué du conseil des ministres met d'autre part l'accent sur le fait que «le nouveau régime des titres de séjour et de travail des étrangers (...) simplifiera la tâche des administrations». Cela est nécessaire, non seulement pour des raisons pratiques (contrôle de l'attribution des «aides au retour» par exemple) mais pour des raisons politiques : pour peu que les administrations le veuillent bien, il deviendra possible de parvenir à une appréciation plus juste du nombre des travailleurs étrangers en France. On pourra ainsi, probablement, dépassionner un débat qui prend parfois des proportions ridicules - dépassant même en ridicule le débat sur le nombre des manifestants laïcs à Paris dont on ne saura jamais s'ils étaient 75.000 ou 500.000 : pour les immigrés les chiffres annoncés varient de 3.000.000 à 9.000.000 !. Le gouvernement a compris qu'un débat cartes sur table est désormais nécessaire. C'est pourquoi il a choisi la voie parlementaire normale pour régler le statut des immigrés. Espérons que les polémiques et la démagogie habituelles resteront au placard, comme il arrive parfois pour des questions importantes.

Frédéric AIMARD

la vérité sur les immigrés

Nous voulons considérer que l'heure est venue d'ouvrir sérieusement le débat sur le rôle des immigrés dans la société française. C'est pourquoi nous commençons une enquête sur l'immigration avec Françoise Gaspard qui a été directement confrontée aux problèmes que pose la présence d'une forte concentration d'étrangers dans la ville de Dreux, dont elle a été le maire, et qui vient de faire paraître un livre au titre provocateur. (1)

● **Royaliste** : Votre livre s'intitule «la fin des immigrés», ce qui pourrait être ambigu si l'on ne connaissait le sens de votre combat...

Françoise Gaspard : Il y a deux raisons à ce titre. La première est qu'il correspond à une réalité : il n'y a plus d'immigration dans notre pays depuis 1974, et la très grande majorité des étrangers vivent en France depuis plus de dix ans. En 1981, 70% des étrangers étaient là depuis plus de onze ans. Et nombreux sont ceux qui vivent parmi nous depuis quinze ou vingt ans. Ceux qu'on appelle les immigrés, nous en avons la conviction, vont rester dans notre pays que nous le voulions ou non et qu'ils le veuillent ou non.

Bien sûr, et c'est un problème grave, chaque immigré porte en lui l'idée du retour, même si ce retour est impossible. Les immigrés ne sont ni sourds ni aveugles, ils perçoivent fort bien l'hostilité actuelle et l'idée de retour est pour eux une sorte de défense, une façon de s'excuser de leur présence, de nous dire de ne pas nous inquiéter puisqu'ils repartiront un jour. Et puis il y a au fond de leur cœur l'idée que leur pays n'est pas la France. Ils rêvent de soleil, de leur terre, de la famille et des amis qu'ils ont laissé au pays. Mais tout cela est mythique car les immigrés vont rester, ou du moins leurs enfants qui, eux, ne sont pas d'ailleurs, mais bien d'ici. Donc il n'y a plus d'immigrés, mais des Français en devenir.

Quant à la seconde raison, elle est anecdotique. Nous nous som-

mes dit en souriant que ce titre ferait peut-être croire aux racistes que nous achevons tous les immigrés qu'ils se précipiteraient sur ce livre et y découvriraient la réalité.

● **Royaliste** : Quand on parle des immigrés, on évoque d'abord leur nombre. Certains disent six millions, d'autres neuf millions bientôt. Combien sont-ils en fait ?



Françoise Gaspard : Ils sont moins qu'on ne le dit, et souvent on appelle immigrés des hommes et des femmes qui sont français. Donc nous sommes en pleine ambiguïté. Les étrangers qui résident en France sont environ quatre millions. Mais vous savez qu'il y a deux chiffres officiels. Le premier est celui du Ministère de l'Intérieur qui comptabilise le nombre d'immigrés à partir de la délivrance des cartes de séjour : soit



4.400.000. Mais ce sont les entrées qui sont comptabilisées, et non les sorties : or un immigré qui part avant l'expiration de son titre de séjour n'est pas tenu de rendre sa carte. L'autre chiffre, celui du recensement de 1982, est de 3.700.000 mais c'est une sous-estimation. Le recensement a été mal accepté par la population et certains ont cherché à l'éviter. D'autre part, il ne faut pas oublier les clandestins (150.000 environ). Le chiffre réel tourne donc autour de 4 millions. Mais il y a aussi tous ceux qui sont regardés comme des étrangers. Je suis dans une ville où, selon le commissariat de police, il y a 22% d'étrangers. Mais il y a environ 10% de Français d'origine algérienne (les anciens harkis et leurs enfants) qui sont considérés comme des étrangers parce qu'ils ont la même tête que les immigrés.

● **Royaliste** : On parle souvent de « seuil de tolérance ». Ce concept vous paraît-il correspondre à une réalité ?

Françoise Gaspard : Ce concept, inventé par l'école de Chicago, n'indiquait pas précisément un seuil de tolérance, mais le seuil au-delà duquel les blancs ne supportaient plus, à cause de leur propre image, un certain pourcentage de noirs dans leur quartier. Quant à l'acception courante du « seuil », elle est fautive. J'étais récemment invitée par la communauté protestante de Versailles, et il y avait là une Algérienne qui nous a raconté la chose suivante : elle s'était installée avec son mari à Parly 2, résidence « bon chic bon genre » de la banlieue parisienne, dans un immeuble de 42 logements où il n'y avait pas d'autre famille d'origine maghrébine. Or il y a eu immédiatement une péti-

françoise gaspard « il n'y a plus d'immigrés, mais des français en devenir »

tion pour exiger son départ. Le « seuil de tolérance » était dépassé, pour une seule famille. Donc le seuil d'intolérance peut être très bas.

En revanche, je connais à Dreux des immeubles ou des quartiers où il y a 60 ou 70% d'habitants d'origine étrangère et où l'on a même pas l'idée de parler d'un seuil de tolérance. Je pense que des seuils existent mais ils tiennent aux conditions sociales et non à l'origine de la population. Je connais des seuils de pauvreté qui, hélas, sont largement dépassés. Et c'est la pauvreté qui engendre l'intolérance, la difficulté de cohabiter entre familles qui ont des langues, des cultures et des histoires différentes. Dans certains immeubles de Dreux, où il n'y a pas un seul étranger, il y a aussi des problèmes de cohabitation.

● **Royaliste** : les thèmes de la propagande xénophobe portent souvent sur les questions de coût : « ils » nous coûtent cher et, en plus, « ils » portent atteinte à notre sécurité. Vous démontrez le contraire...

Françoise Gaspard : En effet, les immigrés ont beaucoup rapporté à la société française et ils coûtent moins cher que les Français. J'ai du mal à tenir ce lan-

gage : parler du coût d'un homme me semble monstrueux. Mais, puisque les xénophobes l'utilisent, il faut malheureusement répondre sur ce thème, et même attaquer. Alors parlons-en.

Pour ce qui concerne les trois régimes de la Sécurité sociale (l'assurance-maladie, les retraites et les allocations familiales) les étrangers laissent un solde positif de trois milliards. Cela s'explique par le fait que la population étrangère est en moyenne plus jeune que la population française. Or, comme vous le savez, ce sont les personnes âgées qui coûtent le plus : les soins coûtent moins cher quand on est jeune et les immigrés, pour la plupart, n'ont pas atteint l'âge de la retraite. N'oublions pas non plus que 12 millions d'étrangers sont passés par la France entre 1945 et aujourd'hui et ne sont restés que deux ou trois ans. On imagine mal comment un ancien travailleur immigré qui vit aujourd'hui dans les Aurès pourrait toucher sa retraite. Trois ou cinq années de cotisations-retraite ne donnent pas grand-chose et nous savons la difficulté d'une reconstitution de carrière quand on n'est pas sur place.

En matière de sécurité, il y a plus de jeunes d'origine étrangère dans les prisons qu'ils ne sont proportionnellement dans la population. Cela tient à deux phénomènes. D'une part, en ce qui concerne la petite délinquance, les classes défavorisées sont les plus fragiles. D'autre part, on se fait plus facilement contrôler quand on a le teint basané, et on va plus facilement en prison. Quand la police connaît les parents d'un jeune voleur de mobylette, celui-ci retourne à la maison attendre le jugement. Un enfant d'immigrés n'offre pas les mêmes garanties et, souvent, il hésite à donner l'adresse de ses parents car il a peur pour eux.

● **Royaliste** : Vous abordez dans votre livre deux questions délicates : celle du logement, et celle de l'école...

Françoise Gaspard : Le logement est un des problèmes-clés du mal-vivre et des poussées de racisme. Pour des raisons historiques - cela date de trente ou quarante ans - les immigrés ont été concentrés dans les mêmes quartiers, dans des quartiers de logement social - les seuls susceptibles de les accueillir - qui ont été mal construits. Quand on voit les Minquettes, la Courneuve, certains quartiers de Dreux ou de Roubaix, on comprend qu'il y ait des problèmes, dont les immigrés ont été les révélateurs et non les causes. Il est donc nécessaire de rénover en profondeur toutes ces cités bâties entre 1945 et 1970, où l'on a entassé des familles dans des conditions abominables. Cela d'autant plus que les immigrés venaient d'un milieu rural : faire vivre de façon superposée des gens qui ont l'habitude de l'espace est extrêmement difficile. Ce problème sera très long à régler car il faut réhabiliter le bâti - ce qui est difficile et coûteux. Une réhabilitation morale et psychologique est tout aussi nécessaire car ces quartiers manquent de convivialité. Il faudra donc beaucoup d'argent, et une volonté politique farouche.

● **Royaliste** : Cette volonté existe-t-elle ?

Françoise Gaspard : Nous avons commencé dès 1981 dans le cadre du plan intérimaire qui posait comme priorité, reprise dans le IX^{ème} Plan, la réhabilitation des quartiers défavorisés en prévoyant un financement, hélas encore insuffisant, et en créant la Commission Dudebout qui a été conçue pour l'action : 17 villes ont été choisies comme terrain d'expérience pour une réhabilitation qui ne se réduit pas à quelques coups de pinceaux mais qui veut créer une dynamique sociale et culturelle. Les choses avancent, mais il y a en France des centaines d'autres quartiers...

● **Royaliste** : Et l'école ?

Françoise Gaspard : Là aussi, on s'aperçoit que les enfants d'im-



migrés ne sont pas à l'origine de la crise, mais un symptôme. L'échec scolaire ne se produit pas seulement dans les écoles où il y a des immigrés. Ce serait trop beau car le problème serait alors bien cerné et on pourrait s'y attaquer. Or le problème de l'enseignement, dans notre pays, est global. De plus ce problème évolue et, là encore, on réagit avec retard. Il y a eu des difficultés véritables dans la période d'immigration avant 1974 et dans celle du regroupement familial, entre 1965 et 1980. Aujourd'hui, cette phase est à peu près achevée et l'on s'aperçoit que les difficultés sont plus grandes dans le secondaire que dans le primaire : 70% des enfants d'immigrés qui sont scolarisés dans le secondaire ne sont pas nés en France et n'ont pas été à l'école maternelle. Ils ont donc des difficultés pour apprendre notre langue. En revanche, 90% des enfants d'immigrés qui sont dans le primaire sont nés en France et n'ont pas le handicap de la langue. Ils sont donc au même niveau que les petits Français du même quartier. Là encore le handicap est social : à Dreux, l'école où l'échec scolaire est le plus net n'a pas un seul enfant d'origine immigrée, et celle qui connaît les meilleurs résultats a un fort pourcentage d'immigrés : cela parce que les parents et les enseignants ont compris que chaque enfant devait être reconnu à la fois dans son individualité et dans son origine sociale et culturelle.

● **Royaliste :** On entend souvent dire que les immigrés italiens ou polonais ont pu s'intégrer parce qu'ils étaient culturellement proches de nous, alors que les Maghrébins seraient «inassimilables» parce que trop éloignés de nous sur ce plan...

Françoise Gaspard : L'histoire montre que l'intégration des Italiens s'est faite très difficilement. Au 19ème siècle, la presse employait, à leur égard, des termes qui sont maintenant appliqués aux Maghrébins. Ainsi après de terribles scènes de violence qui avaient abouti à la mort de dizaines d'Italiens à Aigues-Mortes, la presse disait qu'ils étaient violents (c'étaient eux qui se faisaient tuer !) paresseux et inassimilables. Très curieusement, on disait aussi à la même époque que les Belges étaient des êtres barbares et inassimilables.

De même pour les Polonais dans les années trente. On voit que les choses sont très relatives...

La véritable question est de savoir quelles réalités recouvrent les mots d'intégration, d'assimilation et d'insertion. Dans notre pays, on a beaucoup intégré - et d'abord des populations de régions entières qui parlaient une autre langue que le français - et on a cru avoir réussi. Or, malgré l'interdiction de parler breton ou occitan à l'école, nous voyons un siècle plus tard les régionalismes revenir en force et parfois avec violence. Quand je regarde vivre les jeunes d'origine maghrébine, j'ai l'impression qu'ils sont très intégrés, très assimilés. Quant à la différence religieuse, qui n'est pas pour moi un obstacle à la compréhension, je constate qu'elle est de moins en moins vécue par les jeunes.

De même, la question de la culture est complexe. D'abord, il n'y a pas de culture immigrée homogène, même quand il s'agit de maghrébins : pensons aux différences entre Kabyles et Arabes. Ensuite, les immigrés sont des gens très déculturés qui, dans leur pays d'origine, ont été victimes de nombreuses pressions, ou d'oppressions, qui les ont conduits à abandonner leur culture. Cependant, si nous parlons de culture au sens ethnologique du terme, il est vrai que les manières de vivre sont différentes, que le rythme de l'année est ponctué par des fêtes qui ne sont pas les nôtres. Si ces différences ne sont pas admises, c'est peut-être parce que nous n'avons plus le sens des fêtes, parce que nous ne connaissons plus cette dignité et cette beauté des rites que j'observais il y a quelques jours lors d'un baptême musulman.

● **Royaliste :** Vous montrez dans votre livre que les immigrés sont victimes d'une double violence : celle qu'ils connaissent ici, celle qu'ils connaissent lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine, où ils se découvrent étrangers. Une assimilation complète est-elle souhaitable, dans la mesure où elle se traduirait par une destruction des cultures dont vous parliez ?

Françoise Gaspard : Je ne crois pas à l'assimilation. Je crois qu'elle n'a eu lieu qu'en apparence. Pour se faire accepter dans la société française, les Italiens, les Polonais, les Espagnols ont tenté d'apparaître autrement qu'ils n'étaient. Mais, en les regardant vivre, on se rend compte que le désir d'identité demeure très fort, longtemps après l'immigration. Qu'en sera-t-il demain ? L'assimilation a été vécue par la société

française, depuis un siècle, comme un processus individuel. La nouveauté de ce que nous sommes en train de vivre est que le processus concerne les communautés entières. Cela ne se fait certes pas sans douleur. On parle toujours des Maghrébins, mais je constate que les Portugais éprouvent aujourd'hui des difficultés peut-être encore plus grandes. Il y a, dans la communauté portugaise, une montée rapide de la délinquance, de la psychiatrisation et de l'alcoolisme. Ce sont là des réactions brutales, après une période d'immigration massive, de la part d'une communauté qui, bien que catholique, s'interroge sur son identité et s'insère aujourd'hui aussi difficilement dans notre pays que la communauté maghrébine.

En fait, nous assistons en ce moment à la constitution de communautés qui nous interpellent en nous disant qu'elles veulent bien s'insérer, mais en étant reconnues comme telles. Le processus d'insertion n'est donc plus individuel, mais collectif. C'est la première fois que la France est confrontée à ce type de phénomène. Tout dépendra de notre capacité à accepter le dialogue avec des groupes qui nous interrogent sur notre propre société. Vous disiez tout à l'heure que nous faisons violence aux immigrés. Mais ils nous font aussi violence parce qu'ils posent des questions que nous n'aimons pas nous poser sur la perte de notre propre identité.

● **Royaliste :** A la fin de votre livre, vous abordez la question du droit de vote des immigrés. Est-ce que cela vous paraît être un moyen d'insertion des communautés dont vous parliez ?

Françoise Gaspard : En 1978, quand mon parti s'est prononcé pour le droit de vote des immigrés aux municipales, j'étais contre parce que je ne parvenais pas à rompre le lien entre nationalité et citoyenneté, et je pensais que les immigrés qui avaient l'envie, tout à fait compréhensible, de voter n'avaient qu'à prendre la nationalité française.

En étudiant plus attentivement la question, je me suis aperçue que les immigrés ne sont plus des immigrés, qu'ils vont devenir Français, mais qu'il est pour eux difficile de le devenir. Par exemple, un jeune Algérien n'a accédé à la nationalité qu'en 1962, ce qui lui a donné une dignité. Lui demander d'y renoncer est ressenti comme un arrachement. Bien sûr, ce n'est

pas pareil pour les enfants, mais ils ont le sentiment de trahir, très intimement, leurs parents. La reconnaissance du droit de vote aux municipales est donc une première étape de la reconnaissance de ces communautés, qui vivent dans la cité, qui y travaillent, qui paient des impôts et qui participent à l'animation des communes, comme par exemple à Dreux. Quand il y a dans une ville de 20 ou 30% d'étrangers, comment voulez-vous la gérer si le quart ou le tiers de la population ne participe pas au choix des responsables municipaux ? Enfin, et tout bêtement, si les immigrés votent, certains arguments ne pourront plus être utilisés par les partis que vous connaissez. Eux aussi chercheront les voix des immigrés.

● **Royaliste :** Dans le climat actuel, une telle mesure ne risque-t-elle pas de développer les réactions xénophobes ?

Françoise Gaspard : On ne peut évidemment pas imposer cette mesure du jour au lendemain. Mais ouvrir le débat me semble sain. Quant au racisme, ce n'est pas seulement à cause de la présence d'étrangers, ou à cause de la crise, qu'il s'est révélé aussi brutalement. Les Français sont peut-être en train de se rendre compte qu'on ne leur avait pas dit la vérité. On leur avait dit que les immigrés venaient combler un «creux» démographique et qu'ils allaient repartir. Ils s'aperçoivent maintenant qu'ils restent, et qu'ils vont rester. Cette poussée raciste, je l'analyse comme l'ultime refus des Français face à cette réalité, face à cette découverte d'un mensonge collectif de la société française. Ils n'avaient pas été prévenus ! En même temps, les Français savent qu'il va falloir s'habituer à vivre avec ceux que l'on considère encore comme des étrangers. N'oublions pas que, sur 50 millions de Français, 19 millions ont un grand-père qui a été traité d'immigré, il n'y a pas si longtemps. Nous n'aimons pas trop que l'on nous rappelle cela. D'où cette réaction violente, qui s'atténuera avec le temps. Je ne crois donc pas à un développement du racisme. Mais nous aurons à lutter longtemps encore contre l'idée fausse de la race, qui a déjà fait tant de mal.

propos recueillis par
Bertrand RENOUVIN

(1) François Gaspard et Claude Servan-Schreiber - *La fin des immigrés* - 1984 - 212 pages. Prix franco : 78 F.

la monarchie encore et toujours

La monarchie. Hommes politiques, journalistes, intellectuels, nul ne coupe à la question, que l'événement pose régulièrement.

Ce n'est pas, de ma part, basse récupération ou détournement de vocabulaire, encore moins paranoïa d'un militant qui tirerait toute actualité dans un sens convenu. Mais lorsque les spécialistes parlent depuis 25 ans de «monarchie républicaine» à propos de nos institutions, lorsque la presse satirique ironise sur la chose, lorsque la classe politique se félicite globalement de cet état de fait, il n'y a aucune originalité, ni intention partisane, à ce que les royalistes voient dans la constitution un esprit monarchique, et en son magistrat suprême, un monarque en puissance.

La dernière conférence de presse du président de la République n'a pas échappé à la règle. Devant l'évidence, on finit par se répéter. «L'arbitre» titrait en gros caractères «Le Matin» (1), pour résumer l'attitude présidentielle. Guy Claisse d'expliquer : «Le président de la République n'est pas élu pour appliquer le programme d'un parti ou d'une coalition, mais pour prendre en charge l'intérêt supérieur de la nation». François Mitterrand a rempli scrupuleusement cette fonction arbitrale : à l'égard du P.S. et du P.C., en ne s'estimant pas engagé par l'accord conclu entre les deux partis en 1981, à l'égard des lobbies de l'enseignement public et privé, en refusant le triomphe de l'un sur l'autre, à l'égard de sa propre base électorale, dont il n'est plus à l'évidence le pasteur. Le lyrisme socialiste, encore présent au début du septennat, n'enjolive plus le discours élyséen. Les accents «modernistes» d'aujourd'hui n'ont plus grand rapport avec la mouvance idéologique qui soude le «peuple de gauche». François Mitterrand ne l'a pas caché : «Je suis l' élu du peuple de gauche et le président de tous les Français». Et l'un des conseillers du président confie à «Libération» (2) : «Mitterrand est monarque dans l'âme».

L'arbitrage - qu'un seul peut assumer - permet l'efficacité dans

une nation moderne, où il faut bien trancher lorsque chacun s'est exprimé, et renforce la justice, la décision n'émanant pas des groupes de pression les mieux organisés ou de la famille politique la mieux située. Bref, l'idée de souveraineté prend un sens et une consistance. Cela posé, on peut critiquer ou contester les choix issus d'un arbitrage, mais on ne peut douter de la nécessité de l'arbitrage même. Mieux vaut encore une décision malencontreuse sous la claire responsabilité du chef de l'Etat que l'hésitation permanente érigée en système, où les choix échappent au contrôle démocratique, s'élaborent en des cénacles obscurs.

L'«arbitre» dont parle le texte de notre Constitution intervient dans les grandes questions proprement politiques, exigeant un règlement national. Ainsi l'œuvre de reconversion industrielle, qui conditionnera la société française dans les vingt prochaines années. Mais le président n'a pas vocation à juger de tout; il délasse la gestion quotidienne des affaires au Premier ministre et à son gouvernement. A propos d'un tel système, dont notre ami Fessard de Foucault a exposé dans ces pages la souplesse et la richesse, Olivier Duhamel (3), directeur de la revue «Pouvoirs», parle assez justement de «monarchie limitée», en critiquant là le modèle institutionnel voulu par Giscard d'Estaing dans son dernier ouvrage (4). L'ancien président de la République interprète en effet la fonction présidentielle comme «un pouvoir d'arbitrage et d'expression de la permanence nationale». Le «double exécutif» doit préciser les tâches particulières assignées au Premier ministre et au Président. Très juste, mais dommage que Giscard ait fait l'exact contraire son septennat durant : au lieu d'une «monarchie limitée», nous avons assisté à un présidentielisme accru, où le chef du gouvernement perdait toute marge de manœuvre; au lieu d'un rôle arbitral, le prési-

dent exerça un pouvoir arbitraire, qui fit dire au premier secrétaire du P.S. de l'époque que nous n'étions plus tout à fait en démocratie.

Olivier Duhamel amorce des réflexions intéressantes sur ce «régime parlementaire dualiste», qui est aujourd'hui l'objet du repentir giscardien. Il voit son origine dans la monarchie de Juillet, reconnaît sa survivance à travers Mac-Mahon dans les débuts de la IIIème République et décèle sa marque profonde en 1958. Les racines idéologiques de cette «monarchie limitée» se nourrissent à deux sources principales : la droite libérale de Benjamin Constant et la gauche anti-bonapartiste, façon Guy Mollet.

Des échecs permanents de ce modèle politique, Duhamel en conclut à son «impossibilité» et à son «archaïsme», en soulignant la contradiction majeure qui interdit l'instauration d'un véritable Etat-arbitre : l'élection du président de la République, dont la conséquence première est d'annuler à terme le «dualisme» chef de l'Etat-Premier ministre au profit de l'Elysée, contre Matignon. Autre dilemme : comment «l' élu de la gauche» peut-il être «le président de tous les Français»? Même la meilleure volonté celle dont fait preuve François Mitterrand, ne pourra effacer le paradoxe. Et pourtant, Olivier Duhamel reconnaît le mérite de la «monarchie limitée», dans la perspective d'une dissociation entre exécutif et législatif. Chacun sait que les élections de 1986 pourraient bien aboutir à un tel cas de figure.

Par quelque côté qu'on aborde une réflexion politique, politique intérieure ou extérieure, la question de la monarchie finit par se poser. Gérard Leclerc a montré ici vers quelle conclusion tendait Régis Debray dans «la puissance et les rêves». André Fontaine et Jean-François Revel ont également souligné le «monarchisme» de Debray. L'auteur, dans un entretien aux «Nouvelles Littéraires», revient longuement sur cette intuition : «La démocratie, c'est, de plus en plus, la technologie aidant, la dictature de l'opinion. Et je constate que l'opinion se trompe tout le temps. Un homme d'Etat qui veut appliquer l'intérêt national est seul, et il a l'opinion contre lui. Et s'il a l'opinion contre lui, en démocratie, il n'est pas réélu. Il y a là une quadrature du cercle, que de Gaulle a résolu avec les difficultés qu'on sait, et d'ailleurs, ça n'a pas duré. La



■ Hugues Capet, fondateur de la France

question angoissante que je me pose, c'est de savoir comment, à l'avenir, on va pouvoir dégager l'intérêt national à la fois du jeu des intérêts corporatistes qui pèsent de l'intérieur sur toute une politique étrangère, et de la dictature de l'opinion.»

Il n'est pas de question qui, avec le temps, ne reçoive une réponse.

Emmanuel MOUSSET

(1) «Le Matin», 5 avril 1984.

(2) «Libération», 5 avril 1984.

(3) «Le Monde», 10-11-12 avril 1984.

(4) V. Giscard d'Estaing - 2 sur 3 - Flammarion.

le roi pourrait-il agir ?

Soit, vous installez le roi dans les institutions de la Cinquième République que le trône consolide...

Le fonctionnement parlementaire de la République - au sens du XVII^{ème} siècle et de Machiavel - est rétabli. La continuité de la psychologie nationale et du souhait collectif de survivre se traduit, quelles que soient les alternances gouvernementales et électorales, dans un magistère imposant certains grands axes à toute réorientation ou consolidation des desseins politiques de ceux qui se succèdent au pouvoir quotidien. Mais, le roi aurait-il les moyens d'agir ?

Certainement pas à la manière des Présidents successifs de la Cinquième République depuis 1969 qui interviennent dans le détail des nominations, dans la mise en vente d'un paquebot ou dans le choix d'un plan d'opéra ou d'exposition : le roi, à ce jeu, ressemblerait trop à ce qu'on aura voulu effacer en le restaurant et y gaspillerait très vite sa position et le crédit de quasi-unanimité que son retour aura consacrés. Ni cour, ni favoris, ni intérêts matériels, le roi pèse de son autorité pour que le gouvernement gouverne, libre de toutes entraves féodales ou... royales. Il n'intervient donc pas dans le domaine

gouvernemental. Son domaine est défini par la Constitution, notamment l'article 5; les pouvoirs de crise sont les siens et ses attributions juridiques dans les diverses présidences de conseils ou de comités ou dans les commandements nominaux sont définies limitativement.

Comment alors marquer - quand c'est nécessaire - les événements ou les esprits ? Car s'il ne gouverne pas, le roi n'est cependant pas restauré pour des fonctions de seule représentation : nos Présidents y réussissent autant que lui éventuellement, et la continuité française dans sa symbolique comme dans la mémoire de l'Etat a finalement été assurée depuis la Révolution sans le roi. Le roi replacé à la tête de l'Etat et du pays, a-t-il des possibilités d'influence et d'action que le Président de la République, à lettre constitutionnelle identique, n'aurait pas ? Serait-il plus qu'un Président de la République héréditaire ?

Il faut écarter toute idée de relations spéciales avec une catégorie de la population ou avec un corps précis de l'Etat. Le roi est à tous et donc n'appartient à per-

sonne; il ne fonde pas sa puissance sur les événements et sur les esprits par l'armée dont il répondrait pas une affection spéciale entre elle et lui; il n'est pas non plus l'homme des banques, ou l'homme des paysans, ou le tuteur attiré de telle région ou telle activité française.

Son action quotidienne est d'ordre mental et spirituel. Le registre n'est pas simple pour les chefs actuels de notre Etat qu'il faut compulser par le début - les grandes choses - et par la fin : le détail des faveurs et des interventions dans les carrières ou le traitement des dossiers, voire le fonctionnement et les influences dans le parti dominant. Le roi est libre de penser, de dire, de publier et de faire dire. Il peut exercer son attention et appeler celle du peuple ou celle des gouvernants sur des sujets indépendants de la conjoncture. Le roi est l'homme qui tire les affaires et les agents vers le haut, qui change les calendriers et l'ordre des priorités, qui fait sortir la gestion des ornières qui d'ordinaire - sans la monarchie - sont soumises, quelle que soit la couleur du Gouvernement, aux dépenses engagées, au rythme budgétaire ou électoral, aux décisions de Bruxelles et à tant d'autres automatismes que parstrates les administrations nationales et internationales vieillissantes et se superposant se sont donnés à elles-mêmes. Ce n'est ni une action spectaculaire, ni un rôle ponctuel; c'est une modification radicale et à long terme de la manière d'agir en politique. Le roi est le pédagogue de l'administration et du Gouvernement : il en a la liberté et il en a le temps.

Cette hiérarchie nouvelle des affaires, cette invention des vrais sujets sont seules de nature à réconcilier les citoyens avec le langage des administrations et des politiques - aujourd'hui si dramatiquement incompris et figé.

Cette action changeant le rythme et le cours du temps a son analogue dans l'espace, en ce sens que le roi peut peser sur les préjugés nationaux et faire regarder aux gouvernants et à la nation, les événements et la géographie dont ils sont l'habitude, d'une tout autre manière. Les ennemis héréditaires, les visions dogmatiques sur les alliés ou sur les adversaires, les dédains pour telle part du monde, les obligations que l'on se croit ici, que l'on se donne là ou que l'on néglige là-bas, l'homme des racines et des origines peut les disposer autrement dans la psychologie collective. Son raisonnement n'est ni financier ni idéologique, et l'histoire de ses propres ancêtres et la suite à laquelle il prétend avec nous le libère de nos clichés; il a un comportement plus concrètement et charnellement national que le politique ordinaire et n'en ayant ni les complexes ni les éventuelles attaches intéressées, il a dans le même mouvement un aisance internationale qui peut contribuer à nous décentrer de nous mêmes. Le roi peut modifier notre regard et notre rythme. Ce sont des actions qu'un élu de sept ans sans passé de politicien, quelle que soit l'ampleur de sa majorité, quels que soient ses talents, sa séduction et son courage, ne peut vraiment mener : il n'est pas qualifié...

Bertrand
FESSARD de FOUCAULT

bibliographie

Avec la question de l'immigration, le débat sur Monarchie et Démocratie est au centre de notre colloque. On pourra relire avec profit les articles suivants parus dans «Royaliste».

- Frédéric Aimard :
- «De la «république monarchique» à la monarchie» (numéro 386)
Dominique Decherf :
- «La succession» (388)
- «L'accession» (391)
(lire aussi de D. Decherf : «L'institution de la monarchie dans l'esprit de la Vème République», 313 pages - prix franco : 110 F).
Philippe Delorme :
- «Royaliste et réaliste» (403)
Bertrand Fessard de Foucault :
- «La constitution et la monarchie» (380)
- «Consensus et continuité» (386)
- «L'indépendance d'esprit» (387)

- «Sans exemple ni revanche» (388)
- «Rétablir le 1er ministre» (397)
- «Le rôle du pst du conseil» (402)
- «Notre histoire est monarchique» (403)
Michel Henra :
- «La monarchie et l'évolution intellectuelle» (386)
Michel Herson :
- «Pour une lecture ludovicienne de la constitution» (393)
Régine Judicis :
- «Dépassée la monarchie ?» (386)
Gérard Leclerc :
- «La révolution de Louis XVI» (370)
- «Idées de république» (376)
- «Le roi, le choix et la décision» (386)
Guy Toffoli et A. Bousfield :
- «Une monarchie américaine, le Canada» (394)
3ème congrès de la NAR :
- «Les institutions de la Vème République» (372)
On peut se procurer chacun de ces numéros en nous écrivant (7 F franco chaque).

Nous publierons dans les prochains numéros de «Royaliste», de B. Fessard de Foucault : «L'Etat et l'opposition»; de D. Decherf : «La médiation»; de Ch. Libens : «Le roi des Belges, potiche couronnée?».

En marge de ce débat, on pourra lire les trois numéros du «Lys Rouge» consacrés à la légitimité et à l'Espagne démocratique (numéro 9-10 («la nature du discours légitimiste» - «le concept de légitimité chez Ph. de Saint-Robert» - «tradition royale et mysticisme» - «l'orléanisme existe-t-il ?», textes de P. Boutang, S. Weil, etc) et numéro 11 («L'Etat légitime» - «La révolution légitime» - «Le prince et le peuple» - texte de P. Debray, documents divers). Dans ce numéro 11 du «Lys Rouge» nous avons commencé également le débat sur l'Espagne démocratique (texte de la constitution - «L'Espagne et la décentralisation» - «Monarchie es-

pagnole et projet monarchique français»). Le numéro 12 du «Lys Rouge» clôt le débat sur la légitimité par une étude sur les fondements historiques de la légitimité gaullienne et s'intéresse aux prérogatives de la couronne espagnole. Chacun de ces trois numéros : 10 F franco.

On pourra lire encore le numéro 5 de notre revue «Cité» pour son étude sur «Tocqueville et la démocratie» (franco : 15 F) et le numéro 6 pour son étude sur les monarchistes libéraux du XIX^{ème} (franco : 20 F, parution imminente).

On pourra consulter enfin le numéro 1 de «la revue des juristes royalistes : Légiste» (à qui il ne faudra pas tenir trop rigueur d'une interprétation aventurée du dernier communiqué du comte de Paris en ce qui concerne la succession de France*) : «Légiste», BP 1079 - 87051 Limoges Cedex (abonnement 150 F pour trois numéros).

* cf «Royaliste» 400, p. 11.

l'homme de suez

L'ambition des Pharaons était déjà d'unir l'Orient à l'Occident en creusant un fleuve qui, confluant avec leur Nil, consacrerait l'Egypte dans son rôle de cœur et de croisée des mondes. Il y a quelque chose de mystique dans de telles rêveries et de providentiel dans leur accomplissement.

Le gentilhomme français qui, vers la fin du siècle dernier, reçut mandat d'inscrire ce mythe dans l'histoire et dans l'écorce même de la planète représente une assez belle figure de héros, et l'on peut s'étonner que la littérature populaire s'en soit si peu saisi. Le feuilleton de Christian-Jacque que l'on verra ces jours-ci sur TF1, et mieux encore le roman que Pierre Gaspard-Huit a composé à partir de son propre scénario, viennent opportunément combler ce manque. Le roman populaire, voué aux meilleures ventes, n'incite au dédain que les pingres pour qui l'idée même d'une geste chantée à l'intention des foules est une manière de scandale, une profanation de leur précieuse et vaine littérature.

Ferdinand de Lesseps ainsi raconté révèle une stature apte à ranimer de fort belles espérances. L'œuvre titanesque qu'il accom-

plit se fait par lui seul et quasiment contre l'avis de tous (si l'on excepte les bouffées prophétiques des Saint-Simoniens de Prosper Enfantin) : contre la puissance impériale anglaise que craignait de mécontenter la Sublime Porte qui avait la haute main sur l'Egypte de Méhémet Ali; avec l'appui très discret d'un Napoléon III qu'inquiétait le rival britannique; contre la banque internationale, en suscitant la première et la seule grande opération réussie du capitalisme populaire; contre la technologie elle-même, lorsque les restrictions de crédit, de temps et de main-d'œuvre força le développement du machinisme lourd; enfin contre les sables, le rocher, les marais, la maladie, les luttes tribales et surtout contre le poids d'un soleil qui eût, à lui tout seul, dissuadé d'entreprendre tout autre aventurier que n'eût pas habité ce mirage vrai qu'est la vocation.



■ Ferdinand de Lesseps en 1853

A cet égard, on s'émerveille de voir combien Lesseps incarne la mission particulière de son pays. Ce cavalier prolonge la chevauchée royale qui ouvre des voies entre les continents opposés, transcende les limites nationales sans jamais nier l'organique **sainteté** de la commune naissance, et, particulièrement en cette marche d'Orient

que nous voyons aujourd'hui encore ensanglantée, maintient envers et contre tout ouverte la communication qui sauve.

Luc de GOUSTINE

Pierre Gaspard-Huit - **L'homme de Suez** - le roman de Ferdinand de Lesseps, Presses de la Cité - 86 F franco.

un prince en pèlerinage

Un texte du comte de Chambord vient d'être édité pour la première fois, avec une lettre préface du comte de Paris.

Publié d'après un manuscrit retrouvé par Arnaud Chaffanjon, le journal du voyage en orient du comte de Chambord (en 1861) est tout à fait passionnant. La première tentation est bien sûr de juger avec les yeux de notre siècle cet homme qui fut l'expression d'une part du XIXème siècle que l'on méprise tant aujourd'hui, même au sein de l'Eglise, qu'il est à peu près évident qu'on nous le reprochera vertement au XXIème («stupide XXème siècle ?»). Cet homme que ses partisans comparaient à Henri IV et qui tenait beaucoup plus de saint Louis,

avait décidé de faire le pèlerinage de Jérusalem. Un voyage hors du commun qui mène le Prince et son escorte de 16 personnes, en chemin de fer, en bateau mais surtout à cheval, des marches orientales de l'empire austro-hongrois à Constantinople, puis au Liban qui se relève à peine d'horribles massacres de chrétiens, à la Palestine bien sûr, et enfin l'Egypte où plus que partout ailleurs il est reçu comme un roi.

Le texte du manuscrit original ne pouvait être commercialement publié en raison du nombre

considérable de pages. Chaque étape donnait lieu à d'innombrables citations, notamment de vieux textes sur les croisades ou des textes saints, dans un but d'édification personnelle. Après les coupes inévitables pratiquées par Arnaud Chaffanjon que restait-il de ce que le comte de Chambord voulait transmettre, sans doute à quelques proches, dans cette longue relation ? Des observations «touristiques» sur des scènes ou des personnages qui décevront ceux qui s'imaginaient que le comte de Chambord a ici voulu se comporter, comme tant d'autres princes désœuvrés, en voyageur scientifique, explorateur, historien, ethnologue... Non c'est au détour de quelques lignes qu'il faut grappiller pour retrouver le grand prince dont les textes qu'il a volontairement publiés ont montré toute l'intelligence politique, la prescience des évolutions en matière sociale notamment.

La sûreté de jugement du Prince ne la retrouve-t-on pas en apprenant d'Arnaud Chaffanjon, que le comte de Chambord à qui Ferdinand de Lesseps fit les honneurs du chantier du canal de Suez, «œuvre hautement française», «fut l'un des premiers actionnaires étrangers inscrits sur les registres de la Compagnie de Suez» ? Ce qui complète et même justifie Luc de Goustine dans son article ci-contre : «on s'émerveille de voir combien Lesseps incarne la mission particulière de son pays». Mission que le Prince sut toujours distinguer. *

F.A.

Comte de Chambord - **Journal de Voyage en Orient** - Tallandier, franco 106 F.

Comte de Chambord - **Lettres politiques**, 20 pages : 10 F franco, - **Manifestes**, 12 pages : 10 F franco (les 2 brochures : 18 F franco). (*on ne peut pas en dire autant de Lesseps, cf Panama)

à nos lecteurs

lettre ouverte d'un directeur insatisfait

J'ai un aveu à vous faire : tous les quinze jours, au moment de rédiger cette page 11 de notre journal, consacrée à la vie de notre mouvement et de notre presse, une inquiétude me saisit. Il n'est pas question, bien sûr, des annonces de nos réunions à Paris ou en province qui ne posent pas de problèmes (dans la mesure cependant où les renseignements pratiques nous sont parvenus à temps), mais pour le reste j'éprouve l'impression désagréable de répétition, voire de ressassage. En effet, hormis les « temps forts » de notre action chaque année, la vie quotidienne d'un mouvement

comme le nôtre est constituée d'un ensemble de succès ou d'échecs, de soucis permanents ou particuliers, de tâches souvent routinières qui n'ont comme caractéristique commune que de ne pas être très spectaculaires et dont le récit ne peut que lasser. Et pourtant, nous voudrions tant vous associer plus étroitement à nos problèmes, car nous sommes bien persuadés que ce n'est que grâce à votre participation active que nous pourrions les résoudre.

Vous faire partager nos soucis sans vous lasser, vous rendre compte de nos échecs sans vous décourager,

vous annoncer nos succès sans tomber dans l'autosatisfaction, vous donner les moyens pratiques de participer à notre propagande sans transformer cette page en catalogue commercial, voici le pari quasi-impossible que nous tentons en ayant bien conscience que le résultat n'en est pas toujours très satisfaisant !

Tout indique cependant qu'un besoin important d'information existe. Le courrier que nous recevons, les visites de nouveaux lecteurs dans nos bureaux, les multiples questions dont Bertrand Renouvin est assailli lors de ses dé-

placements en province en sont la preuve.

Alors que faire si ce n'est d'essayer de répondre à ces interrogations ? Dans chacun des prochains numéros de Royaliste nous tenterons d'aborder de la façon la plus complète possible une des questions que vous vous posez sur la vie de notre presse et de notre mouvement. Pour vous satisfaire pleinement faut-il encore que nous connaissions avec précision ces questions.

Alors, à vos stylos pour nous interroger !

Yvan AUMONT

PARIS - Mercredis de la NAR
Les conférences ont lieu dans les locaux du journal 17, r. des Petits-Champs 75001 Paris - 4e étage - (Métro Palais-Royal ou Louvres) et commencent à 20 h précises (fermeture des portes de l'immeuble après cette heure). Entrée gratuite. A 22 heures buffet chaud (participation aux frais : 15 F)

● 9 mai
LOUIS XIV, L'ÉGENDE ET RÉALITÉ
François BLUCHE, est théoriquement un inconnu pour les

gens de la N.A.R. (si l'on excepte plusieurs étudiants qui l'ont eu comme professeur à Nanterre). Pourtant, l'an dernier, nous avons constaté qu'il y avait un « phénomène Bluche » parmi nos clients de librairie. Sa « Vie quotidienne au temps de Louis XVI » fut, à notre niveau un véritable « best seller ». Alors, quand nous avons reçu ce tout nouvel ouvrage « La vie quotidienne au temps de Louis XIV », nous avons tout de suite pensé que nos amis seraient passionnés par le point de vue de ce grand historien sur Louis XIV.

Le professeur Bluche pourfendra devant nous quelques légendes et rétablira quelques vérités sur le Roi Soleil.

● 16 mai
U. R. S. S. ET RUSSIE
Périodiquement le débat rebondit sur la Russie soviétique. S'agit-il de la continuation de l'œuvre des Tsars ? Sous la couverture idéologique, on aurait, en fait, la poursuite d'une politique d'expansion territoriale vers les mers chaudes, vers l'Asie, etc. Ou bien les différences de nature entre la Russie et l'U. R. S. S. sont-elles si graves qu'il est stupide de tenir

ce raisonnement ? Du général de Gaulle à Hélène Carrère d'Encausse en passant par Soljenitsyne... pas facile de faire le point. Marco MARKOVIC est l'auteur de plusieurs livres de philosophie politique, ses origines, son itinéraire personnel, sa culture très étendue lui permettent non seulement de comprendre mieux que beaucoup ce qu'est l'U. R. S. S., mais en plus de le faire comprendre à des Occidentaux. Il y a beaucoup à attendre de cette conférence.

● 23 mai
UN DISSIDENT PARLE

Après la synthèse théorique sur la dictature soviétique, l'illustration pratique : témoignage du dissident tchécoslovaque Martin HYBLER, l'un des animateurs du fameux VONS (Comité pour la défense des Personnes injustement poursuivies).

● 30 mai
POUVOIR, LIBERTÉ, MONARCHIE
Revenons à la Monarchie avec notre ami Pierre ANDREU, éternel franc-tireur qui s'est trouvé bien souvent en accord avec les royalistes. « Et maintenant, nous dit-il, je me sens de plus en plus monarchiste ».

● 6 juin
Un événement que certains attendaient depuis longtemps : la venue d'Edgar MORIN à nos mercredis. Nous vous en reparlerons. Venez souvent, faites venir des amis.

SAUMUR
Réunion de prise de contact avec la NAR le Jeudi 24 mai en vue de l'organisation de la région saumuroise. Tous renseignements en écrivant à Xavier Perrodeau - NAR - BP 49002 Angers cedex

LE MANS
Réunion publique avec Bertrand

Renouvin le jeudi 7 juin. Renseignements en écrivant à Hervé Brocherie, 60 rue Victor Hugo - 72000 Le Mans.

JOURNÉE D'ÉTUDES et COQUETELE
Les inscriptions pour notre journée d'études sont maintenant closes. En revanche nos lecteurs sont conviés à un pot amical qui sera servi dans les locaux du journal, 17 rue des Petits-Champs Paris 1er de 18h30 à 20 h - le samedi 12 mai. Une occasion de nous retrouver et de pouvoir poursuivre nos discussions dans une ambiance sympathique !

royaliste ♦

SOMMAIRE

p.2- Ce n'était que des hommes
p.3- La gauche, le socialisme ... dur, dur
p.4- La laïcité est-elle une religion ?
p.5- Au conseil des ministres - La vérité sur les immigrés-entretien avec Françoise Gaspard
p.8- La monarchie encore et toujours
p.9- Le Roi pourrait-il agir ?
p.10- L'homme de Suez - Un Prince en pèlerinage
Directeur de publication : Y. Aumont
imprimé en France - Diffusion NMPP
Commission paritaire : 51700
- changement d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 5 F en timbres pour les frais,
- les illustrations ont été fournies par le groupe photo et sont la propriété du journal

17, rue des Petits-Champs 75001 Paris
Téléphone : 297.42.57
CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (45 F), 6 mois (85 F), un an 145 F, de soutien (300 F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession ou Etudes :

date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs - 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

la fleur au fusil

Le libéralisme est à la mode. Au Panthéon moderne, Hayek a pris la place de Marx, la statue de l'entrepreneur dynamique a remplacé celle du technocrate efficace, et Yves Montand s'est substitué à lui-même. Dans les tableaux allégoriques, le Marché pourchasse le Plan, le jeune Patron terrasse le dragon étatique, et l'hydre collectiviste n'a qu'à bien se tenir. Vive la Crise, qui nous libère...

Je plaisante, mais à peine. Dans le monde des idées, ou de ce qui se donne comme tel, ces retournements sont habituels. On va de l'un au multiple, on passe d'un faux universel à un autre, on sacrifie à n'importe quel Collectif divinisé avant de se replier sur les «valeurs individuelles», sans prendre garde aux médiations, sans tenir compte de ce qu'enseignent l'histoire et l'observation immédiate. Nous voici donc dans le mouvement «libéral», qui entraîne cadets et vieux crabes de la droite, technocrates et nombre de gens de gauche. Sans doute convient-il de toujours bien les distinguer, mais force est de constater que les uns et les autres, avec des intentions diverses et parfois opposées, sont en train de forger une nouvelle idéologie dominante, aussi médiocre et contraignante que l'ancienne.

L'ABSTRACTION LIBERALE

Il n'y a pas si longtemps, on ne pouvait évoquer l'entreprise sans passer pour complice du patronat. Aujourd'hui, seuls les suppôts du «monstre froid» osent défendre l'Etat, et ceux qui contestent le libéralisme sont dénoncés comme bolcheviques, Albanais ou, du moins, jacobins impénitents et archaïques. Le libéralisme n'est-il pas pensée et projet de liberté ?

Eh bien non ! Lorsqu'il s'applique à l'économie, le terme «libéralisme» est, déjà, très ambigu puisque la liberté qu'il évoque concerne seulement la circulation des produits et le mécanisme des prix sur le «marché». A priori, l'intention paraît pourtant sympathique. Adaptation de l'offre à la demande par l'arbitrage des prix, auto-régulation de l'économie sans intervention de l'Etat, n'est-ce pas ce il faut retrouver, après tant d'années d'étatisme, pour que l'initiative renaisse et avec elle le progrès ? Et tous, de V.Giscard d'Estaing à Edmond Maire (1), du Figaro-Magazine à Libération, de saluer, de près ou de loin, l'idéologie salvatrice du marché souverain. Puisque ce nouveau prêt à penser s'enseigne dans les facultés, puisque l'Etat n'y est plus insen-

sible, il importe de rappeler quelques vérités :

- L'idée d'auto-régulation est insoutenable dans la théorie même, puisque Adam Smith, fondateur de l'économie moderne, est obligé de supposer une «main invisible», extérieure à son système, pour que puissent coïncider avantages personnels et intérêt collectif.

- Le «marché» n'a jamais existé ailleurs que dans les livres. Pour établir son schéma, pour le faire fonctionner, il faut des conditions de concurrence qui ne se rencontrent jamais dans la réalité, et faire abstraction de tout groupement organisé (famille, syndicat, nation), de toute particularité culturelle, en somme de toute vie humaine (2).

- Par voie de conséquence, et comme l'histoire l'a montré, c'est le libéralisme lui-même, hors de tout complot collectiviste et syndical, qui a suscité une intervention croissante de l'Etat, afin que celui-ci maintienne les règles du libre-échange.(3)

- Dans les échanges internationaux, les conditions théoriques du marché ne se rencontrent guère. Au 19ème siècle, le dogme libéral n'a fait que servir les intérêts de l'impérialisme britannique et, aujourd'hui, les professeurs de libéralisme, américains notamment, se gardent bien d'appliquer chez eux les principes qu'ils recommandent au reste du monde.

- N'oublions pas, enfin, que l'idéologie du marché se fonde sur une conception réductrice de l'homme, défini comme être de besoins, propose une morale purement utilitaire et conduit - autant que le marxisme - à une analyse matérialiste des relations sociales. A lire les libéraux actuels, on s'aperçoit que rien ne doit échapper à la logique de l'économie : ni la politique, ni la famille, ni même la charité. L'exploitation des hommes, leur réduction à l'état de robots et la destruction des communautés humaines sont inscrites dans cette doctrine, et révélées par son application.

UN «LIBERALISME SOCIAL» ?

Certes, nous ne sommes plus au 19ème siècle. Mais ces théories ont ressurgi sous le précédent septennat, avec la même logique implacable. Alors que se cultivent des nostalgies douteuses, il faut rappeler que le «libéralisme avancé» de M.Giscard d'Estaing s'est traduit par un renforcement considérable de l'étatisme. Alors que sont célébrées, contre le «socialisme», les vertus de la libre



par
bertrand
renouvin

entreprise, il faut rappeler que les groupes industriels et financiers fondaient leur puissance sur sa ruine, dans le parfait mépris des lois de la concurrence. Alors que les libéraux se posent en défenseurs de l'école, de la famille et de la société, il faut rappeler que le libéralisme a été une véritable subversion des valeurs qu'ils disent défendre : transmission de la mémoire commune et du savoir, structures sociales traditionnelles, dignité de l'Etat, même la nature et jusqu'à la vie, tout a été atteint, parfois mortellement.

Expert en manipulations «conceptuelles», M.Giscard d'Estaing tente de charmer à nouveau en proposant un «libéralisme social». L'éternel candidat fait penser à ces soldats qui mettent une fleur à leur fusil en partant à la guerre. La fleur se fanera, mais l'arme fera son oeuvre. Le libéralisme est l'ennemi du «social», de toute société humaine qu'il entend soumettre à une économie impérialiste et secrètement totalitaire.

La réaction nécessaire contre les excès de l'étatisme ne peut se faire dans une telle régression. L'horreur du totalitarisme marxiste, qui n'est tout de même pas au pouvoir en France, ne peut conduire à accepter les doctrines dont il est sorti. La nécessité de réinventer nos structures économiques et sociales ne peut se fonder sur l'apologie bête d'un marché utopique. Pour la gauche socialiste comme pour la droite traditionnelle - mais où est-elle aujourd'hui, il ne devrait pas y avoir de compromis possible avec le libéralisme. C'est la place de l'économie qui doit être repensée, et notre maîtrise sur celle-ci.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. son rapport devant le Conseil national de la CFDT, sur lequel nous reviendrons.

(2) cf.F.Perroux, entretien accordé à «Royaliste» (376)

(3) Karl Polanyi : La Grande Transformation (Gallimard)